



AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que l'assemblée générale annuelle des actionnaires (« **l'Assemblée** ») de Mines Abcourt inc. (la « **Société** »), se tiendra à l'Hôtel Rive Gauche, 1810 rue Richelieu, Beloeil, Québec, le **16 décembre 2021**, à 9h30 (heure de Montréal).

Nous encourageons les actionnaires à voter leurs actions avant l'Assemblée, en envoyant leur formulaire de procuration ou formulaire d'instruction de vote ci-joint à Computershare, 100 University Avenue, 8^e Étage, Toronto, Ontario, M5J 2Y1, ou par télécopieur au 1-866-249-7775 au plus tard le 14 décembre 2021 à 17h (heure normale de l'est). Les détenteurs d'actions peuvent également exercer leurs droits de vote en appelant au numéro de téléphone sans frais 1-888-732-8683 ou à tout autre numéro indiqué sur le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote ou en accédant au site Internet suivant : www.voteendirect.com.

Les questions suivantes seront traitées à l'Assemblée:

1. recevoir les états financiers audités de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2021 ainsi que le rapport des auditeurs indépendants sur ceux-ci;
2. élire les administrateurs de la Société pour l'année suivante;
3. nommer les auditeurs de la Société pour l'année suivante et autoriser le conseil d'administration à fixer leur rémunération; et
4. délibérer sur toute autre affaire dûment présentée à l'Assemblée ou lors de toute reprise de celle-ci.

La circulaire de sollicitation de procurations de la direction ci-jointe (la « **circulaire** ») donne des renseignements supplémentaires sur les questions qui seront examinées à l'Assemblée.

Les états financiers audités de la Société et le rapport des auditeurs indépendants à l'intention des actionnaires pour l'exercice clos le 30 juin 2021, de même que le rapport de gestion s'y rapportant sont disponibles sur le profil de la Société du site web de SEDAR à www.sedar.com.

Les porteurs d'actions ordinaires de la Société le 12 novembre 2021 à 5:00 p.m. (heure de Montréal) auront le droit de recevoir le présent avis de convocation et de voter à l'Assemblée, en personne ou par procuration. La circulaire donne de l'information sur la manière dont les actionnaires pourront exercer leur droit de vote.

Signé à Rouyn-Noranda, Québec, le 15 novembre 2021

Par ordre du conseil d'administration

(s) Julie Godard
Secrétaire corporative